



Mai 2018

GAZETTE ALLOISE

N° 17

EDITO

Dans ce nouveau
numéro:

- Rubrique infos

*Démarches
administratives

*Compte
administratif

*Offre Emploi

* Déchetterie

- La Haute Yerle

- Périgord mes
amours

- Nos Ancêtres
Allois

- Qualité de l'eau
synthese de l'ARS

- Agenda

En ce début de mois de mai, le printemps est bien présent, de belles journées bien chaudes ont fait leur apparition et la nature est de nouveau bien verte. Tout cela redonne le moral après un hiver bien gris, sans beaucoup de soleil.

Si vous vous promenez sur les chemins de notre commune, vous pourrez découvrir deux chemins ruraux de nouveau ouverts après des décennies où les arbres et les ronces avaient envahi ces passages non pratiqués. Nous avons profité de la mise en place des tuyaux d'eau potable pour les ré-ouvrir. Si vous avez l'occasion de les emprunter vous verrez certains paysages sous un autre angle.

Il vous faudra aussi jeter un œil, à l'occasion, sur la toiture du clocher de l'église où l'on peut voir le résultat du savoir faire des artisans de notre commune.

La suite de la réfection du toit s'étalera en fonction des finances disponibles que nous pourrons dégager.

En ce joli mois de mai qui se présente, faites ce qu'il vous plait comme le dicton bien connu nous le conseille et profitez bien des beaux jours qui s'annoncent.

M C

LA
RUBRIQUE
INFO

[illegible]

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants

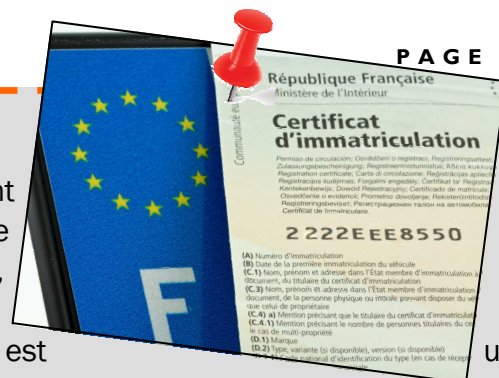
- Construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² (jusqu'à 40 m² dans les zones U des PLU à condition de ne pas dépasser le seuil de recours obligatoire à un architecte) ;
- Construction d'un mur / d'une clôture d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m
- Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade, les menuiseries...) ;
- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

- Travaux créant une nouvelle construction*, à l'exception : - des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m² - des travaux qui ne doivent faire l'objet que d'une déclaration préalable.
- Travaux sur une construction existante, par exemple : - l'agrandissement d'une construction consistant à ajouter une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² (supérieure à 40 m² dans les zones U des PLU sous réserve de ne pas dépasser le seuil de recours obligatoire à un architecte). Cette liste n'étant pas exhaustive, il convient de se rapprocher des services de la mairie ou du service instructeur.

* Sont considérées comme nouvelles, les constructions indépendantes de tout bâtiment existant.

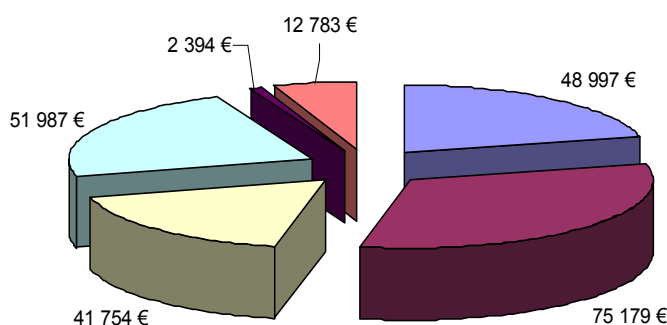
DEMARCHE CARTE GRISE

Depuis plusieurs mois les demandes de carte grise ne se font plus en préfecture. Les formalités doivent désormais être accomplies en ligne sur internet. Pour faire votre demande, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Il s'agit d'un site officiel : l'ANTS est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Il est également possible de vous rendre sur le site service-public.fr. Des points numériques (ordinateurs, imprimantes, scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture. Vous pouvez y accomplir vos démarches, en étant aidé par des médiateurs. Si vous ne souhaitez pas réaliser les démarches en ligne, vous n'aurez d'autres recours que de passer par un professionnel agréé (centre auto, garage...)



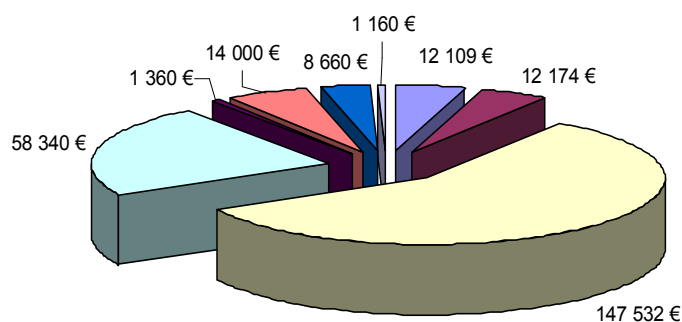
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

DEPENSES 2017 : 233 094€



- Charges générales : électricité, assurances, téléphone, alimentation cantine, entretien et réparations
- Charges de personnel : salaires et cotisations
- Atténuation de produits : paiement compétences CCBDP + FNGIR
- Autres charges : SIVOS, collèges, centre de loisirs, service incendie, indemnités élus
- Immobilisations corporelles : achat chemins, congélateur
- Charges financières : capital et intérêts

RECETTES 2017 : 255 335€



- Atténuation de charges : remboursement rémunération du personnel en contrat aidé
- Produits des services : cantines, concessions cimetière
- Impôts et taxes : taxe d'habitation, taxes foncières
- Dotations : dotations versées par l'état
- Produits exceptionnels : vente chemins
- Emprunt : toiture église
- Dotation - FCTVA : remboursement TVA
- Autres produits locations salle



EMPLOI

L'OT des Bastides recrute un service civique pour une durée de 6 mois (mai-octobre). En effet, l'Office de Tourisme souhaite innover en termes d'accueil touristique « hors les murs » et renforcer l'expérience déjà menée depuis 2 ans. La mission concerne l'accueil touristique délocalisé : marchés (ex : Lalande, Le Buisson), évènements, plage du Pont de Vicq, campings. Il s'agit d'aller à la rencontre des visiteurs

sur leurs lieux de séjour,
plutôt que d'attendre
qu'ils franchissent la
porte d'un de nos
Bureaux d'Information
Touristique.

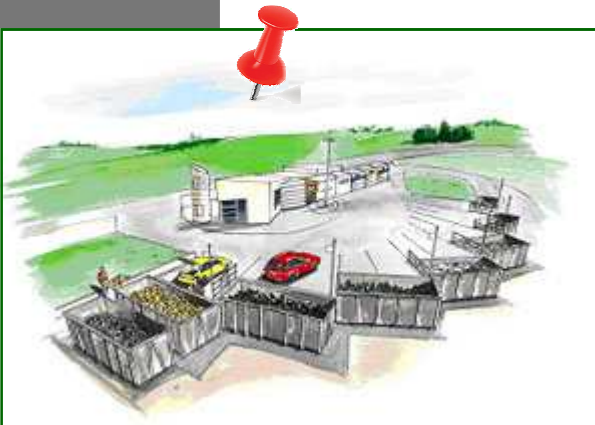
Voici l'annonce en ligne
qui détaille la mission:

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/soutien-a-laccueil-en-mobilite-et-assistance-hors-les-murs-bastides-dordogne-perigord>

Recruter un jeune issu
de la Communauté de
Communes serait pour

nous la garantie de travailler avec quelqu'un qui connaît notre territoire et sera fier d'en faire la promotion.
Un pré requis : être titulaire du permis et véhiculé.

L'office du tourisme des Bastides.



DECHETTERIE

Zone Industrielle La Plaine—24260 LE BUGUE

Heures d'ouverture :

Lundi :14h00–17h00

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h–12h00 et 14h00–17h00

Samedi : 9h–12h30

LA HAUTE YERLE

La Ferme Equestre « La Haute Yerle » a vu le jour en Juillet 1984 sous le nom de « Ranch de La Vallée » car à cette époque le tourisme était juste sur deux mois d'été.

C'est en 1989 que le pas a été sauté pour se consacrer au monde du tourisme équestre : balade à cheval, cours d'équitation et randonnée équestre en Périgord et dans d'autres régions pour 2 à 6 jours encadrés par Georges et Stéphane Fournier diplômés d'état tous les deux. Un petit élevage nous permet de renouveler notre cheptel de chevaux car 20% sont nés et travaillent sur la ferme. Sur place un hébergement est disponible pour les randonneurs de passage avec leurs chevaux, et les cavaliers qui viennent participer à une randonnée. Depuis plusieurs années nous organisons une course d'endurance en Mars à La Haute Yerle, qui a toujours un vrai succès. En général nous avons toujours plus de 100 partants mais cette année nous avons été obligés de changer la date (le 18 février) par conséquent le nombre de participants a été beaucoup moins important que les autres années. Le mauvais temps y était pour beaucoup mais nous tenons à remercier les courageux que ce soient les cavaliers ou les bénévoles. Cette année notre épreuve fait partie du Grand Régional Nouvelle Aquitaine. Nous avons quelques cavaliers en compétition d'endurance équestre et certains de ces cavaliers ont fait des podiums au niveau national : Katia Filjak avec Kalifa de la Yerle, championne de France sur 130 km en Bretagne et gagnante de la 160 km en amateur à Monpazier deux mois après ; Tatiana Filjak en 2012 et 2013 championne de France des jeunes avec Lino de Fardoux née sur la ferme comme Kalifa de la Yerle, licenciées chez nous et coachées par Stéphane Fournier. En 2017, Claude Robin licencié chez nous depuis très longtemps a remporté le championnat de France des Majors à Monpazier sur une distance de 140 km avec son cheval Sandro de Varneuil et remporte depuis 3 années consécutives le trophée Charlotte sur 60 km. Ce trophée est en mémoire d'une de nos cavalière disparue. Nous tenons à remercier notre commune qui nous soutient depuis toujours dans cette organisation ainsi que les communes environnantes et nous tenons également à nous excuser pour les désagréments que cette compétition peu apporter à certains.

Merci à tous - Famille Fournier



Périgord mes Amours...

*Je veux par ces longs soirs où les sommets émergent
D'une brume dorée que vient violer la nuit,
Avec quelques amis honorer tes auberges
Et écouter le chant du crapaud qui s'ennuie*

*Ta beauté Périgord a de multiples dons.
Simple dans ta splendeur non alourdie de fards
Mais dont ton créateur a su choisir les tons
Te préservant du laid avec un soin avare.*

*Je veux encore aimer au creux de tes sentiers
Si bellement cachés au sein de tes rocaillies,
Retrouver mes quinze ans et encore me damner
En écoutant le chant de lointaines sonnaillies.*

*En échange de quoi, Périgord, ce poème.
Tout simple. C'est ainsi que je sais dire je t'aime.
Je crois qu'un peu de moi est captif en tes liens
Et qu'un peu de mon cœur est retenu au tien.*

*Le soir allait venir déchiré de couleurs
C'était je le crois bien d'automne la saison
Ta beauté, Périgord, enfièvre ma raison*

*C'est ici qu'il fallait arrêter le voyage
Près de ton site calme et fou tout à la fois.
Avec tes cimes immenses jouant à saute-nuages,
Murailles naturelles pour un décor de roi.*

*Chaque maison est belle, et pourtant différente
Dans chacun des jardins le regard se plaît,
Le soleil a pour eux des tendresses d'amante
Et le soir les habille, de magiques reflets.*

*C'est ici qu'aujourd'hui j'ai voulu m'arrêter,
Accrochant mon errance aux saillies de ces pierres.
Me déguisant d'enfance au détour d'un été,
Aux odeurs souvenirs tenaces comme lierre.*

Inès - Alles sur Dordogne - Juin 2013

NOS ANCÊTRES ALLOIS

2 – L'HISTOIRE

Au début de notre ère : les Nitiobriges .

Selon Skabon (géographe grec 58 avant J.C – vers 25 après J.C) le territoire des Nitiobriges se situait entre celui des Pétrocores (Périgueux) et celui des Cadurques (Cahors).
C'était le même peuple que les Agenneuses dont Agennum était la capitale.. Ils appartenaient à la confédération des Arvernes .

Au début du V^e siècle : les Alains

Les Alains, peuple de cavaliers originaires du caucase, envahirent la Gaule au début du V^e siècle, ils passèrent en Espagne et furent vaincus par les Wisigoths.

Allas-les Mines et Alles en tirent certainement leur nom.

D'ailleurs, Alles s'appelait **Alani** en 1353, forme latinisée d'Alanos : nom gallo-romain de ce peuple.

Haut Moyen Age (V^e - VI^e siècle) : les Wisigoths

En juin 1905, à l'occasion de manœuvres, des militaires découvrirent , en faisant des terrassements au lieu dit « La Bouygue », commune du Buisson, non loin du château de « Ferrand » , un sarcophage vide, sans couvercle, de dimensions très réduites, indiquant qu'il n'avait pu servir que pour un enfant, ainsi que plusieurs sépultures en pleine terre dont un squelette de grand taille : 1,72 m environ. L'orientation du cercueil (les pieds à l'est, la tête à l'ouest), la présence de deux bracelets en bronze argenté dont leurs extrémités étaient décorées de tête d'animaux stylisés et de perles en verre de différentes couleurs ; tous ces détails indiqueraient une origine wisigothe avec une datation allant du V^e au VI^e siècle.

A cette époque les Wisigoths avaient établi leur royaume en Aquitaine en l'étendant jusqu'au Périgord.

D'autres peuples.

On ne peut se limiter à ces peuples. Bien d'autres, connus ou inconnus, sont venus dans le sud du Périgord.

Les **Romains** (1^{er} siècle avant J.C – V^e siècle)

Ils ont marqué les lieux en les nommant avec le suffixe acum (ac ou at en langue d'Oc = domaine) ajouté à un nom de personne.

Exemple : Reilhac ou Reillac : domaine de Régulus, lieutenant de César.

Les **Alamans** (vers 250 après J.C)

Ils ont donné de nombreux noms de personne

Exemple : Bertoulesque : (berth – woulf) brillant et loup

Audibert : (alda – berth) vieux et brillant

Et puis les Francs, les Suèves et tant d'autres !

Voici donc l'ébauche d'une étude des ancêtres des Allois.

Elle devra être approfondie par des recherches ultérieures.

Sources :

- Bélanger : Limeuil, les Collectionneurs bergeracois – 2004
- Congrès archéologique de France, Mouleng, Agen – 1874
- Le Marquis de Fayolle et Lacombe : le cimetière du haut Moyen Age, SHAP 1989

Michel ROBIN

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution :

ALLES SUR DORDOGNE

Synthèse de l'année 2017

0035

000078

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des analyses bactériologiques et 24 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

"ORIGINE:" ALLES/Dordogne est alimentée par LA REGIE DES EAUX DU BUISSON (puits de Vic, nappe alluviale de la Dordogne); Captages protégés par une DUP. "

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 10,00 mg/l

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire. Valeur moyenne : 11,93 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,06 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 0,030 µg/l.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE:" Eau conforme aux normes bactériologiques en vigueur "

PHYSICO-CHIMIE:" Eau conforme aux normes physico-chimiques en vigueur .

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

ARS - Délégation Départementale de la Dordogne - Cité Administrative Bat H - 24052 PERIGUEUX - Téléphone : 0553031050 E.mail: ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr

AGENDA

ALLES SUR DORDOGNE

Commémoration du 8 mai

La célébration du 73ème anniversaire de la Victoire du 8 mai

aura lieu au monument aux morts le

MARDI 8 MAI à 11H30

à l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert

à la salle des fêtes "Obenheim"

VIDE GRENIER

ALLES SUR DORDOGNE

Salle des fêtes

Dimanche 3 Juin

2€ le mètre

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements et réservations:

Nadege 06.60.61.45.93 Gaelle 06.43.94.94.20

ALLES SUR DORDOGNE

FEU DE LA ST-JEAN

LE SAMEDI 16 JUIN

ORGANISE PAR L'AMICALE ALLES-OBENHEIM

REPAS

A partir de 20 heures à la salle des fêtes

PRIX: ADULTES 16 EUROS ENFANTS 8 EUROS (- 12 ans)

INSCRIPTIONS AVANT LE 12 JUIN

MAIRIE: 05.53.63.20.48

PORTER SON COUVERT

PETANQUE

**REPRISE DES CONCOURS DE
PETANQUE!**

TOUS LES VENDREDIS SOIRS
A PARTIR DU VENDREDI 22 JUIN
FACE A LA MAIRIE



BALL TRAP

**SAMEDI 23 & DIMANCHE
24 JUIN**

Amicale des chasseurs



Rédaction de la « GAZETTE » – Mairie de Alles sur Dordogne
mail: mairie.allessurdordogne@wanadoo.fr